



**PRÉFET
DU BAS-RHIN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES**

VIOLENCES INTRAFAMILIALES LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

Une priorité de l'État
dans le Bas-Rhin



Dans un contexte de libération de la parole, les violences intrafamiliales constatées ne cessent d'augmenter depuis plusieurs années. Face à ce phénomène, l'Etat se mobilise et engage d'importants moyens pour prendre en charge et accompagner les victimes.

3961 → +30%

3961 cas de violences intrafamiliales recensés en 2021 dans le Bas-Rhin, soit 30% d'augmentation depuis 2019

La prise en charge des victimes : une priorité

Depuis le **Grenelle contre les violences conjugales lancé en 2019**, la lutte contre les violences intrafamiliales est au cœur de l'action de l'État. Dans le Bas-Rhin, les services sont mobilisés avec l'ensemble des partenaires pour accompagner les victimes. L'efficacité de ce dispositif est le **résultat d'un maillage territorial local resserré**.

Autant de parcours que de victimes

Trouver l'interlocuteur adapté à la situation

Un des objectifs principaux du plan d'action de l'Etat dans les territoires pour lutter contre les violences intrafamiliales a été la multiplication des portes d'entrée.

Grâce au 3919, à l'accueil de jour départemental, aux commissariats de police et brigades de gendarmeries, aux cinq lieux d'écoute, d'accompagnement et d'orientation (LEAO) répartis dans le département, les victimes peuvent choisir de se diriger vers l'interlocuteur qu'elles jugent le plus approprié à leur situation.

Les primo-intervenants, institutionnels et associatifs, assurent aujourd'hui une prise en charge **rapide, coordonnée et adaptée**.

La prise en charge sociale et psychologique

Tout au long de la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales, notamment dans les commissariats de police et les brigades de gendarmerie, un accompagnement social et psychologique est proposé.

Des portes d'entrée diversifiées...



... pour une prise en charge rapide, coordonnée et adaptée.

Numéro national 3919

- Gratuit, anonyme et accessible 24h/7j
- Écoute et orientation des victimes
- Géré par SOS Femmes solidarité dans le Bas-Rhin

**1800 appels entrants
en 2021**

**VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN
DE VIOLENCES, APPELEZ LE**



Accueil de jour départemental



Dans le Bas-Rhin, SOS Femmes solidarité assure une prise en charge globale pour les femmes victimes et leurs enfants en offrant :

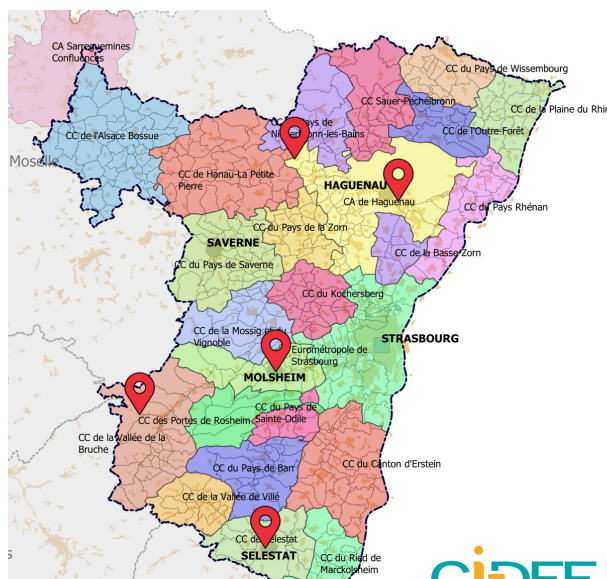
- un accompagnement dispensé par des travailleurs sociaux et psychologues
- des solutions d'hébergement et de mise à l'abri
- un lieu collectif permettant un temps d'échange et de partage pour les victimes

344 nouvelles situations en 2021

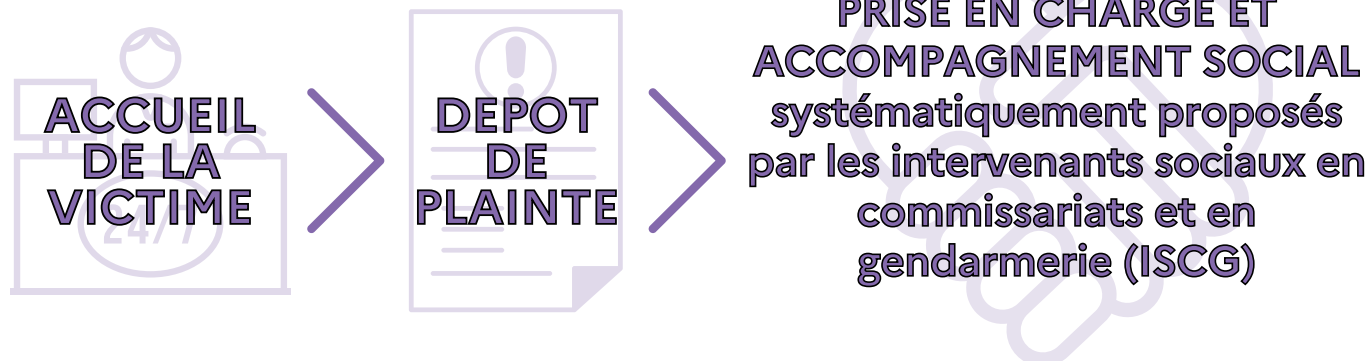
LEAO

- Présents sur l'ensemble du territoire avec des permanences territorialisées : Haguenau, Schirmeck, Molsheim, Sélestat, Ingwiller
- Portés par le CIDFF du Bas-Rhin
- Lieux d'information et si nécessaire orientation vers une prise en charge psychologique et/ou vers un lieu de mise à l'abri

**360 personnes
prises en charge en 2021**



Commissariats de police et brigades de gendarmerie



PRISE EN CHARGE

1535

victimes ont été prises en charge dans le département entre janvier et mai 2022.

FORMATION

A ce jour, **l'ensemble des policiers et gendarmes** a bénéficié d'une formation dédiée à la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales.

Accompagnement à l'hôpital

Les personnels de santé sont régulièrement formés au repérage et à l'orientation des victimes, en particulier au sein des services d'urgence et de gynéco-obstétrique.

Convention cadre départementale

signée en novembre 2020

en cours de déclinaison dans l'ensemble des hôpitaux du Bas-Rhin

Objectif : recueil des plaintes au chevet de la victime.

À Strasbourg, les hôpitaux universitaires proposent une offre d'accueil et d'accompagnement portée par l'Unité d'aide aux victimes (UNAVI).


UNAVI
Unité d'accueil et d'accompagnement des victimes de violences





L'hébergement pour les femmes victimes de violences

	Mise à l'abri en urgence	49 313 nuitées en 2021
	Places pérennes d'hébergement	96 places dédiées en 2021

10 nouvelles places dédiées prévues courant 2022

Les mesures d'éviction du conjoint violent se multiplient depuis le Grenelle de 2019. Elles permettent aux victimes de violences intrafamiliales de rester à leur domicile.

Cet accompagnement global peut intégrer, si besoin, des mesures de sécurisation prises par l'autorité judiciaire :

	Téléphone Grave Danger		33 TGD en cours
	Bracelet Anti Rapprochement		7 BAR en cours

Les violences intrafamiliales en quelques chiffres clés

2M €	pour l'hébergement des victimes
260k €	pour accueil et orientation des victimes
250k €	pour la prise en charge psychologique et sociale
200k €	pour le prise en charge des auteurs



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ARRÊTONS LES VIOLENCES

VIOLENCES INTRAFAMILIALES LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES

Une priorité
de l'État dans
le Bas-Rhin

DES PROFESSIONNELS SONT ENGAGÉS À VOS CÔTÉS



TOUS MOBILISÉS CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

#NeRienLaisserPasser

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site :

ArretonsLesViolences.gouv.fr

**ARRÊTONS
LES
VIOLENCES
3919**

NUMÉROS
D'URGENCE

17 114

Suivez-nous !



[@PrefetGrandEstBasRhin](https://www.facebook.com/PrefetGrandEstBasRhin)



[@Prefet67](https://twitter.com/Prefet67)



[@Préfecture de la région Grand Est,
préfecture du Bas-Rhin](https://www.linkedin.com/company/Préfecture%20de%20la%20région%20Grand%20Est%2C%20préfecture%20du%20Bas-Rhin)

<https://www.prefectures-regions.gouv.fr/grand-est>

<https://www.bas-rhin.gouv.fr/>

Contact

Préfecture de région Grand Est et du Bas-Rhin
Service de la communication interministérielle
pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

03 88 21 68 77